

Tiré et adapté du Guide du participant SOS-Populations d'oiseaux en Péril (SOS-POP) 2004 publié par le Service canadien de la faune, voici les instructions recommandées concernant le suivi de la Pie-grèche migratrice.

PIE-GRIÈCHE MIGRATRICE DE L'EST

Canada .espèce en voie de disparition

Québec : espèce menacée

Quand exécuter le suivi?

Du début mai à la mi-août. Optimiser vos chances d'observer l'espèce en début de saison de nidification alors qu'il n'y a pas de feuilles dans les arbres. Pour confirmer la nidification, visiter le site vers la période médiane d'élevage des jeunes, soit en juin.

Rapporter tout résultat de votre suivi entre le début avril et la fin juillet. Signaler aussi la présence en août ou septembre d'un groupe familial en déplacement. Moments propices de la journée - En tout temps entre le lever et le coucher du soleil.

Habitats de nidification

En milieu agricole ouvert caractérisé par une mosaïque de petites surfaces occupées par des pâturages, des champs en jachère ou cultivés et où t'on retrouve des buissons, des allées ou des zones arbustives en bordure de la forêt. Des arbres (souvent des pommiers) parsèment aussi t'habitat et servent de perchoir. Les territoires de nidification couvent généralement 4 à 16 h. Nidifie le plus souvent dans une haie, un buisson ou une aubépine isolée, rarement dans un autre type d'arbre fruitier ou une épinette.

Nid - Le nid, situé à une hauteur variant entre 1,5 et 6 m du sol, est généralement placé près du centre de la couronne dense d'un arbuste qui le supporte. Sa structure, plutôt volumineuse, est faite de brindilles (ex : rameaux d'aubépine); l'intérieur est tapissé de radicelles, de fibres végétales, de matériaux laineux ou cotonneux, de poils, de plumes, de débris divers, de chiffon ou de papier.

Conseils utiles

- Consulter un guide d'identification pour se familiariser avec les critères distinctifs des Pies-grièches migratrices et grises. Accorder une attention particulière à l'identification de l'espèce surtout en avril et mai alors que les deux espèces peuvent occuper le même genre d'habitat. Parmi les critères mentionnés dans les guides, accorder une importance particulière pour voir la ligne noire passant à la base du bec noir et rejoignant les yeux.
- S'assurer avant de partir que le site connu représente encore un habitat potentiel pour la nidification de l'espèce. Plusieurs sites ont été détruits ou transformés. Contacter le responsable du programme pour obtenir ces informations.

- Être attentif aux comportements les plus perceptibles : H (nidification), son cri (kriiDI ou JEEuk ; son dissyllabique répété plusieurs fois).
- Se poster : dans un ou deux endroits stratégiques et balayer aux jumelles ou au télescope les divers postes de guet (le haut d'un poteau, d'un arbre sain ou mort, d'un arbuste ou les fils électriques) où peut se percher pendant un long moment une Pie-grièche migratrice.
- Après avoir repérer remplacement d'un nid, il est très important de demeurer à distance pour ne pas déranger les nicheurs.
- Rapporter le plus tôt possible au responsable du programme SOS-POP du Club des ornithologues de l'Outaouais : Pierre Blanchet (819-778-0737) ou Gérard Desjardins (819-684-1717), tout bon indice de nidification ou simple observation d'une Pie-grièche migratrice.
- Recommandations importantes : ne pas divulguer l'information concernant un site actif afin d'éviter toute forme de dérangement humain; ne pas faire jouer l'enregistrement de son chant.
- Suggestion : parcourir les rangs dans le même secteur que le site connu. Idéalement, décrire sommairement le territoire couvert et mentionner s'il y a des habitats propices.
- Visiter des sites connus occupés au cours de l'été précédent même par une seule Pie-grièche migratrice.